



easyvote

**INFOBROCHURE**

# Impressum

## Contact

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes

### easyvote

info@easyvote.ch

www.easyvote.ch

+41 (0)31 850 10 26

## Rédaction

Ariane Bahri

## Organisation responsable

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes

## Impression

Jordi Medienhaus

## Layout

Clara Sollberger, Silvan Hostettler

## Protection des données

Nous considérons la protection des données de façon très sérieuse, c'est pourquoi nous travaillons avec des spécialistes, notamment des employés de la Confédération responsables de la protection des données.

### Table des matières

<i>Le projet easyvote</i> . . . . .	3
<i>Pourquoi s'abonner à easyvote?</i> . . . . .	4
<i>Par quels moyens easyvote sensibilise les jeunes?</i> . . .	5
<i>Comment sont réalisées les brochures easyvote?</i> . . .	6
<i>Exemple: Le financement de l'avortement</i> . . . . .	7
<i>Abonnements</i> . . . . .	8
<i>Comité de soutien</i> . . . . .	10

# Le projet easyvote

La brochure d'aide aux votations **easyvote** informe de manière simple, compréhensible et politiquement neutre sur les objets de votations cantonales et nationales ainsi que sur les élections. Par des canaux comme Facebook, Twitter, et son site internet, **easyvote** sensibilise les jeunes afin qu'ils participent aux votations et élections et puissent se forger leur propre opinion. **easyvote** est fait par des jeunes pour des jeunes.

## LES BUTS D'EASYVOTE

Le centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS) a publié en 2012 l'étude CH@YOUPART sur la participation politique des jeunes Suisses. Cette étude explique que les années entre 18 et 25 ans sont décisives, qu'«avec des contenus sous forme simple et claire, il est possible d'atteindre des franges plus importantes des jeunes adultes» et qu'un moyen concret pour augmenter le niveau de connaissances politiques est de donner accès à tous les jeunes adultes à la brochure **easyvote**.

## BUTS

- **easyvote** éveille l'intérêt politique des jeunes et les initie à l'exercice de la démocratie directe.
- **easyvote** contribue à une participation politique des jeunes à long terme.
- Les jeunes sont motivés et prennent une part active à la création de leur avenir.
- Les jeunes sont motivés à discuter et échanger leurs idées.
- Les lecteurs-trices comprennent les sujets de votations et s'informent sur les votations et élections.



## MESURES

- Elaboration d'explications facilement compréhensibles et neutres pour les votations et les élections sous forme de brochure et sur le site internet **easyvote.ch**.
- Réalisation de clips de trois minutes qui expliquent les objets soumis au vote.
- Sensibilisation des jeunes par des médias traditionnels et nouveaux.



## ORGANISATION RESPONSABLE ET PARTENAIRES

**easyvote** est un projet de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes FSPJ ([www.fspj.ch](http://www.fspj.ch)). Il bénéficie de l'expérience, des réseaux ainsi que du cadre institutionnel et professionnel de la FSPJ.

# Pourquoi s'abonner à easyvote?

« En diffusant les contenus de votation sous forme simple et claire, il est possible d'atteindre des franges plus importantes des jeunes adultes et de renforcer leur motivation à participer à des votations, ce dont pourraient notamment profiter des milieux ayant un accès limité à la culture et à l'éducation. (...) Un moyen concret pour augmenter le niveau de connaissances politiques est de donner accès à tous les jeunes adultes à la brochure **easyvote**. »

DE L'ÉTUDE CH@YOPART (2012), CENTRE DE COMPÉTENCES SUISSE EN SCIENCES SOCIALES FORS

La socialisation politique se fait généralement entre 18 et 25 ans. Il y a de grandes chances qu'une personne ayant déjà participé à des votations et des élections durant cette période aille également voter dans sa vie future.

A l'opposé, si à 25 ans une personne n'est jamais allée aux urnes, elle ne le fera presque pas par la suite. L'intérêt politique est une des bases essentielles pour faire subsister sur un long terme la démocratie directe du système politique suisse.

De ce fait, ce sont eux, les jeunes électeurs et électrices d'aujourd'hui, qui assureront la pérennité du système politique de la Suisse de demain.

## POURQUOI UNE BROCHURE EN PAPIER?

En recevant une brochure imprimée d'**easyvote**, les jeunes citoyens reçoivent chez eux des compléments d'informations et prennent conscience de la possibilité qu'ils ont d'émettre leur avis; ils se sentent donc directement concernés par le message qui leur rappelle que se profilent de prochaines élections et votations. Lors de sondages, il est apparu clairement que les jeunes apprécient d'avoir à disposition une version papier des documents **easyvote**.

En effet, combien de fois consultez-vous des sites internet sur des sujets qui ne vous interpellent pas? Et combien de temps vous faut-il pour supprimer un email dont l'expéditeur vous est inconnu? Le papier, lui, reste à portée de main. Le matériel de vote officiel se présentant aussi en format papier, il devient aisé de comparer les deux brochures et de les consulter simultanément. Il est important de pouvoir s'informer par divers canaux d'informations.

# Par quels moyens easyvote sensibilise les jeunes?

D'autres moyens de sensibilisation et d'informations complètent la brochure **easyvote**. Avec ceux-ci, les jeunes et futurs adultes entre 18 et 25 ans sont motivés de manière ciblée à participer aux votations et élections.

## MOYENS



### Site internet **easyvote**

Plate-forme conviviale qui informe sur les sujets soumis aux votations et élections et servant aussi à faire connaître les autres offres d'**easyvote**.



### Campagnes dans les médias sociaux

Par le biais de campagnes ciblées sur Facebook et Twitter, les jeunes sont incités à participer activement aux votations et élections.



### Alarme-votations

Vous pouvez vous abonner ou abonner vos amis à l'alarme-votations qui vous rappelle par SMS ou email, à la date souhaitée, que vous devez aller voter.



### Vote-events

Les jeunes sont motivés à participer aux votations et élections lors de vote-events (soirées, fêtes, etc.) d'ampleur locale, cantonale et nationale.



### Travail média pro-actif

Grâce à des mesures de sensibilisation dans les médias, des discussions autour de sujets ayant trait à la politique sont favorisées.

« La participation du plus grand nombre aux scrutins et aux débats qui les précèdent est une des conditions pour une démocratie forte et vivante. Encourager la participation des jeunes à la vie civique est tout simplement essentiel. C'est pourquoi je soutiens **easyvote!** »

JEAN-CHRISTOPHE SCHWAAB, CONSEILLER NATIONAL VD (PS)

# Comment sont réalisées les brochures easyvote?

Le contenu des brochures est conçu essentiellement par de jeunes bénévoles âgés de 14 à 30 ans, de formations et professions différentes. Le matériel de référence d'**easyvote** est le matériel de vote officiel. Il est fourni par avance par les chancelleries fédérale et cantonales.

Toute la production des brochures se déroule selon un processus clair, avec des tâches précises.



## Rédaction

Pour chaque objet, les informations officielles sont résumées et simplifiées par de jeunes rédacteur-trice-s.



## Comité de neutralité

Chaque texte est ensuite examiné et retravaillé en commun afin qu'il soit neutre et correct.



## Simplification

Le texte est vérifié afin qu'il soit compréhensible. Les termes et phrases complexes sont modifiés.



## Vérification

Le texte est vérifié par le bureau professionnel **easyvote** de la FSPJ afin de s'assurer de la justesse des propos et de la neutralité du texte.



## Orthographe

Enfin, le texte final passe entre les mains de correcteur-trice-s d'orthographe professionnels.

# Exemple: Le financement de l'avortement

Les textes de la brochure **easyvote** sont toujours élaborés de la même façon. Voici un exemple d'un sujet soumis au vote lors du scrutin du 9 février 2014.

## Situation actuelle

## Qu'est-ce qui changerait?

## Boîte d'information

Initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base»

## Financement de l'avortement

VOTATION FEDERALE

### SITUATION ACTUELLE

Il y a plus de dix ans, l'avortement n'était autorisé qu'en cas de danger pour la santé de la mère. En 2002, les Suisses-esse-s ont accepté par votation populaire d'autoriser l'avortement ainsi que son remboursement par l'assurance-maladie obligatoire. Aujourd'hui, les femmes ont le droit d'interrompre leur grossesse au cours des douze premières semaines de la grossesse. Certaines conditions pour un avortement existent. Par exemple: la femme doit faire une demande écrite, il faut un entretien avec un médecin pour lui donner des conseils et des informations sur les aides qu'elle peut demander et recevoir. Quelles que soient les raisons de l'interruption de grossesse, les frais pour l'avortement sont remboursés par l'assurance-maladie obligatoire. L'argent qui sert à rembourser les avortements provient des cotisations versées par les assuré-e-s à leur assurance-maladie obligatoire.

### QU'EST-CE QUI CHANGERAIT?

Les coûts liés à un avortement ne seraient plus pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire. Les cotisations de l'assurance obligatoire ne serviraient plus à payer les frais médicaux des avortements. Cependant, il existe des exceptions: les avortements seraient remboursés s'il y a un danger pour la santé de la mère, ou suite à un viol. Si l'initiative est acceptée, il faudrait que le Parlement adopte une loi pour préciser le contenu et définir les exceptions d'avortements pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire.

### BUT

L'initiative vise à abandonner la couverture des coûts de l'avortement par l'assurance-maladie obligatoire de base.

### ASSURANCE-MALADIE OBLIGATOIRE

Toute personne vivant en Suisse doit avoir une assurance-maladie obligatoire. Chaque personne résidant en Suisse finance donc cette assurance par les cotisations qu'elle paie. Celle-ci prend en charge les frais médicaux de base en cas de maladie. Pour l'instant, l'avortement est pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire.

### ARGUMENTS POUR

- Il ne faut pas obliger les personnes à payer des primes d'assurances qui financent l'avortement alors qu'elles sont contre pour des raisons éthiques et religieuses.
- La grossesse n'est pas une maladie, l'avortement ne doit donc pas être pris en charge par les prestations de l'assurance-maladie obligatoire.
- L'autofinancement de l'avortement fait économiser des sommes importantes à l'assurance-maladie obligatoire.

### ARGUMENTS CONTRE

- Il ne faut pas que l'argument financier soit un critère pour rendre la décision d'avorter. La décision doit être prise selon ses propres critères moraux, religieux ou éthiques.
- Avec cette modification de la loi, les économies pour l'assurance-maladie obligatoire sont minimes. Ça ne fait donc pas sens de modifier la loi.
- Si les femmes n'ont pas les moyens de payer un avortement, elles risquent de recourir à des interventions sans cadre médical sûr.

**CONSEIL NATIONAL:** contre (33 oui, 155 non et 7 abstentions)

**CONSEIL DES ETATS:** contre (5 oui, 37 non et 0 abstention)

**CONSEIL FÉDÉRAL:** contre

6 [www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch)

[www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch) 7

But

Avis du gouvernement

Pour assurer la qualité des textes, les bénévoles travaillent selon des critères très précis et se basent sur le matériel de vote officiel. Nous prêtons une attention particulière à la neutralité politique de nos textes.

« Contribuer à **easyvote**, c'est contribuer à rendre la politique suisse plus accessible aux jeunes citoyens. » »

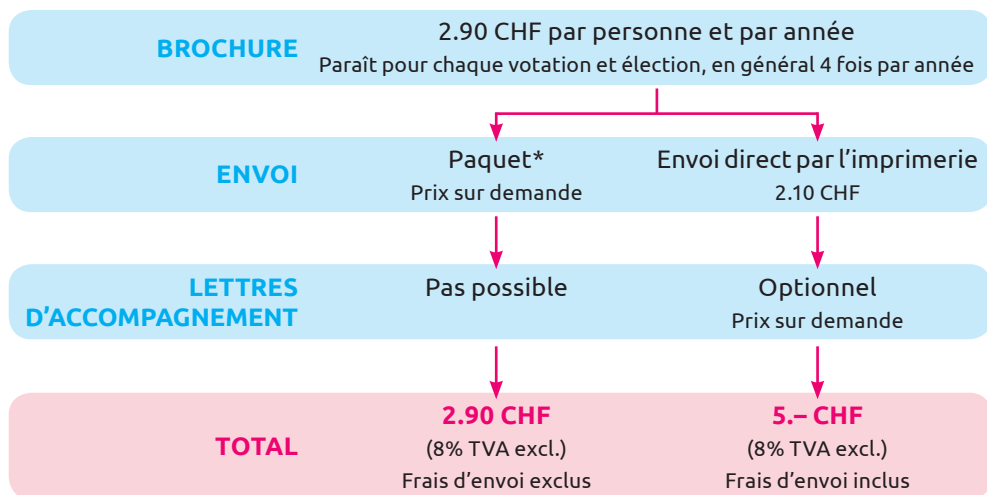
JÉRÉMY SEYDOUX, BÉNÉVOLE EASYVOTE

# Abonnements

## COMMUNES / CANTONS / ÉCOLES / INSTITUTIONS...

Grâce aux brochures **easyvote**, vous avez la possibilité d'encourager la participation politique. Offrez aux jeunes citoyen-ne-s ou aux jeunes écolier-ière-s de votre commune la brochure **easyvote**: elle est neutre, compréhensible et paraît systématiquement à chaque votation cantonale et fédérale.

Libre à vous de choisir le groupe d'âge auquel vous désirez offrir la brochure. Nous vous conseillons d'abonner à la brochure **easyvote** les citoyen-ne-s de votre commune, âgés de 18 à 25 ans, ainsi que les nouveaux citoyen-ne-s.



Les communes qui abonnent plus de 1 500 personnes profitent d'un rabais. Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez une solution individuelle particulière (autres modes d'envoi, etc.). A cet effet, vous pouvez nous contacter par email ou téléphone. Afin de pouvoir produire une brochure cantonale **easyvote**, nous avons besoin d'au moins 2 000 abonné-e-s.

\* Selon certaines directives cantonales, les communes ont l'interdiction d'envoyer la brochure **easyvote** de manière autonome. Nous conseillons donc aux communes de choisir l'envoi direct par l'imprimerie. Vous trouverez toutes les informations dans la liste détaillée des prix **easyvote**.

## ÉCOLES

De plus en plus d'écoles commandent les brochures **easyvote** pour leurs écoliers et écolières. Elle est idéale dans le cadre de l'enseignement, de cours d'éducation à la citoyenneté, et peut servir de document pour thématiser les élections et votations en général.

## ABONNEMENT INDIVIDUEL

La brochure **easyvote** est également disponible sous forme d'abonnement individuel. Par année, vous payez 15.– CHF pour les 4 brochures (frais d'envoi incl., 8% TVA excl.).

## COMMENT COMMANDER?

Vous pouvez consulter notre site internet [www.easyvote.ch/fr/abonnement](http://www.easyvote.ch/fr/abonnement) et remplir le formulaire d'inscription. Vous participez ainsi au projet **easyvote**.

« Selon moi, grâce au projet **easyvote**, les jeunes sont davantage informés sur la politique. De plus, les brochures permettent de comprendre rapidement un objet de votation. »

JESSICA REY, BÉNÉVOLE EASYVOTE

## Comité de soutien

« **easyvote** explique de façon stimulante et simple le contenu des votations. Cela motive les jeunes à participer à la politique, ce qui devrait être une préoccupation pour tous. Beau projet, continuez ainsi! »

KATHRIN BERTSCHY, CONSEILLÈRE NATIONALE BE (PVL)



« Pour que la démocratie fonctionne, elle doit impliquer toutes les générations. **easyvote** est un excellent moyen d'intéresser la jeunesse aux débats politiques! »

MATHIAS REYNARD,  
CONSEILLER NATIONAL VS (PS)





« La démocratie grâce à des citoyens et citoyennes bien informés. **easyvote** est le bon moyen pour favoriser les jeunes à aller voter et ainsi augmenter la participation politique. »

LUKAS REIMANN,  
CONSEILLER NATIONAL SG (UDC)



« Pour voter, il faut être informé: je soutiens **easyvote** et souhaite que la jeunesse participe toujours plus activement aux décisions de notre pays. »

RAPHAËL COMTE, CONSEILLER AUX ETATS NE (PLR)



« **easyvote** informe les jeunes de façon compréhensible et simple et les motive à voter. Il est important que les jeunes participent aux événements politiques. Les jeunes sont l'avenir, aussi doivent-ils participer à sa construction. »

MARTIN CANDINAS, CONSEILLER NATIONAL GR (PDC)



**easyvote**  
Im Passepartout-ch  
Sandstrasse 5  
3302 Moosseedorf  
info@easyvote.ch



**DSJ FSPJ FSPG**

Dachverband Schweizer Jugendparlamente  
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes  
Federazione Svizzera dei Parlamenti dei Giovani

Avec le soutien de la  
 Loterie Romande



[www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch)

